Avertissements Agricoles

DLP 29-5-96 2456

GRANDES CULTURES

SRPV NORD PAS-DE-CALAIS

Bulletin N°6 du 24 mai 1996

- **Escourgeon**
  - **Terminer la protection fongicide**
- **Blé**
  - **Intervention septo dès la sortie dernière feuille**
- **Orge de printemps**
  - **1ere intervention fongicide**
- **Colza**
  - **Intervention contre le sclerotinia**
- **Betterave**
  - **1er passage insecticide pour les parcelles non protégées au semis**

Escourgeon

Stades : Sortie des barbes à épiaison (voir tableau ci dessous).

L'application du dernier raccourcisseur à base d'éthephon (ETHEVERSE, CERONE...) a dû être faite (stade maximum d'intervention = jusqu'à l'apparition des barbes)

	Essai GRDA Termois Est à Hénu (Pas-en-artois)	MONTREUIL (Parcelles agriculteurs)
MAJESTIC	Epiaison 10 %	Plein épiaison
TAMARIS	Epiaison 5 %	Début floraison
BALI	Barbes à 3 cm	---
PLAISANT	Barbes à 3 cm	Plein épiaison
PRINCESS	Barbes à 1 cm	-
ENERGY	Barbes à 3 cm	-
LABEA	Barbes à 5 cm	Apparition des barbes
PIAF	Gonflement	Gonflement

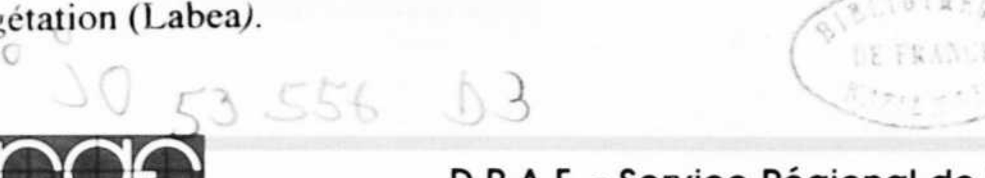
Maladies : La plupart des variétés ont leurs feuilles supérieures saines. Les maladies restent pour le moment sur feuilles basses (F4-F5). Néanmoins, Plaisant, Princess présentent quelques symptômes d'helminthosporiose sur F2 mais en très faible intensité (fréquence d'attaque inférieure à 5 %). Un peu de rhynchosporiose sur Tamaris. Quelques pustules de rouille naine restent présentes au bas de la végétation (Labea).

Nos préconisations :
Si vous n'êtes pas encore réintervenu sur les escourgeons, faites-le dès maintenant avec des produits du type OPUS TEAM, MELTOP 500, BUT, STARK, PUNCH CS de façon à agir préventivement.

Blé

Pour information, on a pu observer dans la région de Lens (Hersin-Coupigny), quelques parcelles de blé atteintes par de la jaunisse nanisante. Il s'agit bien souvent de blés précédés d'une jachère de graminées (ray grass) où aucun insecticide n'a été appliqué à l'automne. D'où la nécessité de surveiller ses céréales à l'automne.

Directeur Gérant : S. DUVAUCHELLE Publication Hebdomadaire





D.R.A.F. - Service Régional de la Protection des Végétaux
BP 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27 - Fax : 21.43.97.72
Abonnement : Régisseur des Recettes D.R.A.F. - BP 505 - 59022 LILLE Cedex - ISSN 0758-7968 - CPPAP N°



COVEZ IMPRIMERIE SA - LENS

Stades : Les variétés du type Ritmo, Vivant, Bourbon, Rialto.. sont au stade 2 à 3 noeuds. Les autres comme Trémie, Soissons, Sidéral, Arche... ont atteint le stade sortie dernière feuille (voir tableau ci-dessous).

	COURCELLES LE COMTE (Bapaume)	MONTREUIL	CAMBRAI (St Aubert - Avesnes les Aubert)	ST FOLQUIN (Brouckerque)
Date	20 Mai	21 Mai	22 Mai	21 Mai
RITMO	2 N +	2 N + à D.F.P.	2 N +	2 N
VIVANT	2 N	2 N + à D.F. P.	2 N +	2 N
ALLANT	2 N +	-	D.F.P.	2 N
BOURBON	2 N +	-	2 n +	-
BRIGADIER	2 N	-	D.F.P.	2 N
CHARLY	2 N +	D.F.P.	2 n +	2 N
CORSAIRE	3 N +	-	D.F.P.	2 N
RIALTO	2 N +	-	2 n +	2 N
SHANGO	2 N +	-	2 n +	2 N
SPONSOR	3 N -	D.F.P.	D.F.P.	2 N +
TILBURY	2 N +	D.F.P.	2 n +	2 N +
VICKING	2 N		D.F.P.	2 N
TREMIE	Sortie D F.	Sortie D F	Sortie D F.	S.F.P.
SOISSONS	Sortie D F.	Sortie D F	Sortie D F.	S.F.P.
SIDERAL	Sortie D F.	Sortie D F	Sortie D F.	S.F.P.
ARCHE	Sortie D F.	-	Sortie D F.	Sortie D F P.
CADENZA	Sortie D F.	-	Sortie D F	Sortie D F P.

COURCELLE LE COMTE = Plate forme A1 - Chambre Agri 62 - SPV-ITCF, semis du 16 oct., limon , précèdent pois
MONTREUIL = Observations de parcelles agriculteurs
CAMBRAI = Essai Coop de St Hilaire
ST FOLQUIN = Essai Honoré Vaillant, semis du 10 Nov., Sable
2 N = 2 noeuds
2 N + = 2 noeuds dépassés
D.F.P. Dernière feuille pointante
Sortie D.F. = Sortie dernière feuille

Maladies : La situation sanitaire a peu évolué depuis le dernier bulletin.

La **septoriose** est toujours présente sur feuilles basses, il n'y a pas eu de remontée de la maladie et pour PRESEPT, le risque septoriose reste faible.

Le piétin verse est bien installé dans certaines parcelles semées précocement (la tige du blé est quelques fois déjà atteinte). En semis tardif, les symptômes sont plus rares.

L'oïdium est fréquent sur tiges et feuilles du bas. Ritmo, Tilbury, Vivant, Trémie... semblent être bien touchés, même sur feuilles supérieures, lorsque la maladie a été mal contrôlée.

Nos préconisations : Intervenez contre la septoriose (triazole ou triazole + chlorothalonil) sur les variétés n'ayant pas encore reçu de fongicide et où la dernière feuille est apparue (Trémie, Soissons, Sidéral...). Si l'oïdium est présent utiliser des produits ayant également une efficacité sur L'oïdium ou renforcez l'anti-septo avec un produit spécifique Oïdium : OPUS TEAM (1.5 l/ha), ALTO MAJOR (1.25 l/ha) ou OPUS (1l/ha) + BOSCOR (0.5 l/ha), ALTO (1l/ha) + AGRYS (0.4 l/ha), PLANETE ASTER (1 l/ha) + BOSCOR (0.5 l/ha)...

Cette intervention va permettre d'agir préventivement et d'enrayer les contaminations futures.
Si vous êtes déjà intervenu en T1 (généralement sur les variétés plus tardives) attendez que la dernière feuille soit bien étalée pour réintervenir. La pression des maladies est faible, l'intervention au stade sortie dernière feuille permettra de couvrir l'ensemble des feuilles et de bénéficier encore de la systèmie des plantes (qui diminue à partir de l'épiaison).

Orge de printemps

Stades : Redressement à 1-2 noeuds.

Maladies : L'helminthosporiose reste la maladie dominante sur l'orge. L'oïdium est également bien installé. Peu de rhynchosporiose.

Nos préconisations = Si ce n'est pas encore fait, faites le 1er fongicide dès que possible. Utilisez des produits principalement efficaces sur helminthosporiose et oïdium comme MELTOP 500 (1 l/ha), OPUS TEAM (1.5 l/ha), ARCHER (1 L/Ha), INITIAL (1 L/ha)... Profitez du passage pour y ajouter le régulateur.

Pois

❖ **Stade :** 6 à 10 feuilles vraies

❖ **Sitones/Thrips :**
Les pois ont dépassé le stade de sensibilité à ces ravageurs. Une intervention contre ces parasites est maintenant inutile.
Néanmoins, pour les pois de conserve semés tardivement, surveillez jusqu'au stade 5-6 feuilles vraies (8-10 cm).

❖ **Pucerons verts du pois** (*Acyrtosiphum pisum*) :
Le premier puceron a été capturé à la tour à succion de Loos-en-Gohelle le 18 mai au lieu des 4 et 5 mai, l'an dernier.
A surveiller plus particulièrement dès l'apparition des premières fleurs (d'ici une dizaine de jours).

❖ **Tordeuse :**
Pensez à installer vos pièges dès le début juin

❖ **Blanchiment et carence :**
En terre de cranette, certains pois blanchissent. Cela est du au froid et au PH élevé, qui bloque l'assimilation du fer. La chaleur attendue va corriger tout cela.

Colza

❖ **Stades** : Floraison à chute des 1ers pétales (F2 à G1)

❖ **Charançons des siliques** :
Aucun charançon n'a été observé en parcelle ou piégé dans les cuvettes jaunes. Une intervention contre le charançon est donc inutile pour le moment

❖ **Maladies** : Les colzas restent sains. Néanmoins, lors de la chute des 1ers pétales, le risque sclerotinia apparaît. En effet, ce sont les pétales infectés par les spores du champignon qui en tombant sur les feuilles contaminent les limbes, pétioles et tige de la plante. Il se forme par la suite des nécroses sur les tiges et la partie supérieure ne peut plus s'alimenter et donc s'échaude.
Les pertes de rendement peuvent être importantes (plus de 10 qx/Ha). La meilleure efficacité contre la maladie est obtenue par une lutte préventive (avant l'apparition des symptômes).

Nos préconisations : Compte tenu de la faible pression des autres maladies, un traitement dès maintenant avec de la carbendazime (500 g/Ha) semble être suffisant pour enrayer le risque sclerotinia.
L'adjonction d'un insecticide lors du passage est inutile car sa rémanence est limitée dans le temps, de plus, elle n'est pas justifiée (pas de charançon).

Betterave

Des problèmes de phytotoxicité nous ont été signalés sur betteraves ayant pour précédent une culture de haricot. L'origine de cette phytotoxicité est en fait un herbicide utilisé sur le haricot (FLEX PACK) l'année antérieure et donc non sélectif de la betterave. Pourtant déconseillé par la firme et spécifié sur le bidon, les betteraves implantées après le haricot n'ont pas résisté du fait de la sécheresse. Elles sont comme bloquées, rougeâtres mais avec un peu de chance grâce aux pluies elles peuvent redémarrer.

❖ **Stade :** Cotylédons à 8 feuilles.
Lente évolution, on est bien loin du stade couverture du sol ! Les dernières levées ont eu lieu. Il n'est pas rare de voir dans une même parcelle, des betteraves au stade cotylédons et d'autres au stade 6-8 feuilles. Les manques à la levée seront donc moins importants.

❖ **Pucerons vecteurs de la jaunisse**
Les premières captures ont eu lieu au piège à succion et dans les bacs jaunes placés en parcelles.
A la tour a succion, parmi les 4 types de pucerons verts que l'on puisse rencontrer sur betteraves, 2 types (*Myzus ascalonicus* et *Acyrtosiphum pisum*) ont été capturés.
Dans les bacs jaunes, on retrouve une majorité *d'Acyrtosiphum pisum*. C'est à Loos-en-Gohelle, Willerval (en parcelle de bet.pot.) et Vimy que les captures ont été les plus importantes.

Nos préconisations : Dès maintenant, intervenir avec un insecticide efficace sur pucerons de la betterave dans les parcelles n'ayant reçu aucune protection au moment du semis,
c'est-à-dire :
- betterave avec un traitement de semence classique (sans GAUCHO) nue ou enrobée
- betterave avec traitement de semence FORCE TS (pas d'action sur les pucerons)
- betterave avec microgranulés dans la raie de semis du type COUNTER, CURATER...
Pour les betteraves semées fin mars et protégées avec TEMIK ou DACAMOX, surveillez vos parcelles et intervenez s'il y a présence de pucerons. Dans tous les cas, intervenir pour le 31 mai.
Pour les betteraves GAUCHO, aucune intervention n'est justifiée pour le moment.



Limiter les risques de pollution diffuse par des choix stratégiques et techniques adaptés

RECOMMANDATIONS

- **Mettre en œuvre une stratégie de protection raisonnée, voire intégrée, quand c'est possible.**
- **Éviter les traitements systématiques, sauf dans les cas justifiés.**
- **Tirer parti des résistances et tolérances des variétés aux ennemis des cultures.**
- **Prendre en compte l'influence des pratiques culturales.**

Ces choix constituent la base d'une prévention générale des pollutions de l'eau. Ils déterminent pour une bonne part les caractéristiques de la lutte chimique à laquelle l'agriculteur aura recours.

- **Surveiller régulièrement les parcelles et utiliser les différentes techniques d'estimation des risques pour les cultures.**
- **S'appuyer tout particulièrement sur les avertissements agricoles des SRPV, les conseils et avis des Instituts techniques, des Chambres d'agriculture et autres organismes compétents.**
- **Pour le désherbage, connaître la flore adventice de la parcelle et adapter le choix des techniques aux mauvaises herbes, au type de sol et au climat.**

Le raisonnement de la protection des cultures permet de supprimer les traitements inutiles, mal positionnés dans le temps, ou non adaptés au risque phytosanitaire. Autrement dit, il convient d'intervenir uniquement quand c'est nécessaire, avec les produits appropriés, et dans les conditions qui assurent l'efficacité des traitements.

- **Préférer les produits ciblés selon les problèmes à résoudre, respectueux des organismes vivants non concernés.**
- **Alterner autant que possible les moyens de lutte (chimiques et non chimiques), ainsi que les familles de produits de traitement.**

Le choix des produits et des techniques de protection des cultures doit respecter la faune auxiliaire afin d'alléger la lutte chimique contre certains ravageurs.
Il doit également permettre de préserver la diversité des familles chimiques utilisables, en évitant l'apparition de phénomènes de résistance.

Protection des cultures et prévention des risques de pollution des eaux

par les produits phytosanitaires utilisés en agriculture

Les 3 niveaux d'intervention pour l'agriculteur

1 Choix stratégiques et techniques

2 Mise en œuvre des traitements

3 Transfert vers les eaux

rivière

nappe

Groupe "PHYTOPRAT" - 1995

ministère de l'agriculture de la pêche et de l'alimentation

C.O.R.P.E.N.



Transfert vers les eaux

3

rivière

nappe

Pour tout produit appliqué au champ, il existe un risque de transfert vers les eaux souterraines ou vers les eaux de surface, en particulier dans la période qui suit le traitement. Le devenir des produits est tributaire de nombreux paramètres (nature de la substance, type d'application, conditions pédoclimatiques...).

Quelques pistes pour limiter les transferts de produits vers les eaux superficielles

Dans le cas des eaux superficielles, il est envisageable de limiter les contaminations par ruissellement et érosion en :

- **agissant sur les pratiques culturales et l'organisation de la sole. Il existe des brochures d'information (publiées conjointement par les ministères chargés de l'Environnement et de l'Agriculture) et des publications spécialisées concernant ces techniques.**

- **filtrant les eaux de ruissellement, afin de retenir une partie des substances qu'elles véhiculent : il s'agit des "zones-tampons" constituées par différents éléments du paysage, tels les haies, les prairies et bosquets, ou des aménagements ad hoc, comme les dispositifs enherbés. Ces derniers font l'objet d'expérimentations récemment mises en place et de réflexions dans le cadre d'un groupe de travail du CORPEN.**

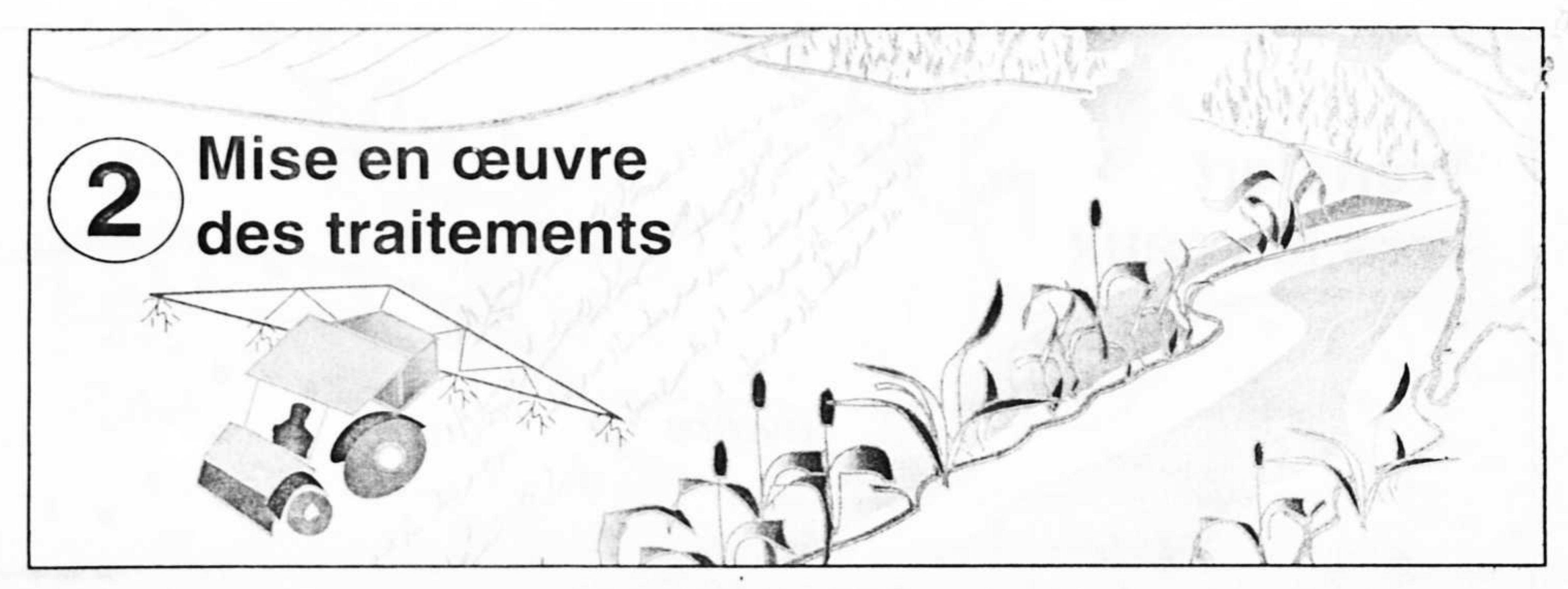
Les actions à mettre en œuvre ne se limitent pas à la parcelle, mais concernent l'aménagement de l'ensemble du bassin versant.

Ces recommandations sont détaillées dans le document ***"Protection des cultures et prévention des risques de pollution des eaux par les produits phytosanitaires utilisés en agriculture - Recommandations générales"***, élaboré par le groupe "PHYTOPRAT" du CORPEN (Comité d'orientation pour la réduction de la pollution des eaux par les nitrates, les phosphates et les produits phytosanitaires d'origine agricole). Vous y trouverez en outre des recommandations spécifiques pour un certain nombre de cultures.

Cette brochure est disponible au :

- **Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation**
  - Direction générale de l'Alimentation - Sous-Direction de la Protection des Végétaux
  175, rue du Chevaleret 75646 Paris Cedex 13
  - Direction de l'Espace rural et de la Forêt - Bureau agriculture, ressources naturelles et sols
  19, avenue du Maine 75732 Paris Cedex 15
- **Ministère de l'Environnement** - Direction de l'Eau - Secrétariat du CORPEN
  20, avenue de Ségur 75302 Paris 07 SP

IMPACT GRAPHIC S.A. - (1) 45.09.16.50



Eviter les risques de pollutions ponctuelles lors de la mise en œuvre des traitements

RECOMMANDATIONS

- ❑ **Réviser le pulvérisateur avant chaque campagne.**
- ❑ **Avant chaque application, vérifier l'appareil et procéder aux réglages nécessaires.**
- ❑ **Suivre les instructions figurant sur l'étiquette des produits de traitement et les autres informations techniques** (notices...).

Avant tout traitement, il est indispensable de suivre ces recommandations générales.

- ❑ **Préparer le volume de bouillie nécessaire à la surface à traiter.**
- ❑ **Eviter tout débordement des cuves.**
- ❑ **Protéger les points d'eau proches du site de remplissage contre tout déversement accidentel de produit ou de bouillie (dispositifs et équipements de sécurité, distance et situation du site de remplissage par rapport aux points d'eau).**
- ❑ **Rincer plusieurs fois les emballages à l'eau claire et vider les eaux de rinçage dans le pulvérisateur.**

La préparation de la bouillie et le rinçage des bidons est une phase comportant des risques majeurs de pollution.

- ❑ **Ne pas traiter près d'un point d'eau (ruisseau, plan d'eau, fossé...).**
- ❑ **Traiter de préférence par temps calme, afin d'éviter que le vent entraîne la bouillie hors de la parcelle.**

Au cours de l'application, il faut veiller à ne pas contaminer, de façon directe ou indirecte, la ressource en eau.

- ❑ **Diluer les reliquats de bouillie, les pulvériser au champ et rincer le pulvérisateur au champ.**
- ❑ **Eliminer correctement les emballages bien rincés et propres.**

Après l'application, la pollution chronique de l'eau par les reliquats de bouillie et les emballages doit être évitée.